

RÉNOVATION BBC* COPROPRIÉTÉS

MODE D'EMPLOI



*BBC : Bâtiment Basse Consommation

◆ Goldfish Concept

Rendez-vous sur [effilogis.fr](https://www.effilogis.fr)

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



LES AVANTAGES

D'UNE RÉNOVATION GLOBALE BBC*

Le programme Effilogis agit pour le développement de bâtiments basse consommation (BBC). Réaliser une rénovation énergétique performante, c'est l'assurance de diminuer le coût des factures d'énergie, qui représentent 30% des charges des copropriétés.

7 BONNES RAISONS DE SE LANCER



▶ Divisez au moins par 2 et jusqu'à 4 vos charges d'énergie

Les charges énergétiques, notamment de chauffage, représentent 30% des charges des copropriétés. Grâce à une rénovation énergétique, diminuez sensiblement le coût de vos factures.



▶ Améliorez le confort de votre logement

Avec une rénovation au niveau BBC, finis les courants d'air et les sensations de froid à côté des murs. Les logements seront plus confortables, aussi bien en hiver qu'en été.



▶ Améliorez la qualité de l'air intérieur

Grâce à une ventilation efficace, l'air intérieur sera plus sain et votre santé sera préservée.



▶ Facilitez la location de votre appartement

Rendez votre logement attractif, et diminuez le risque d'impayés.



▶ Valorisez votre patrimoine

En réalisant une rénovation au niveau BBC de votre immeuble, tout le monde y gagne ! En effet, la copropriété deviendra attractive - en cas de vente ou de location - et ainsi chaque copropriétaire aura amélioré la valeur de son bien !



▶ Bénéficiez d'aides financières

Pour inciter les copropriétés à rénover, l'État et les collectivités ont mis en place de nombreux dispositifs financiers : Eco-prêt à taux zéro, MaPrimeRénov', CEE, aides de l'ANAH, etc.



▶ Lutte contre le changement climatique

Pour réduire les émissions de CO2, la rénovation énergétique des bâtiments est primordiale. En rénovant votre copropriété, vous aidez à préserver notre planète du gaspillage énergétique et du dérèglement climatique.



FAITES VOUS CONSEILLER ET ACCOMPAGNER

Avec l'objectif de réduire significativement les consommations énergétiques des bâtiments existants, Effilogis via le réseau de conseillers France Rénov' constitue le service public régional porté par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Ils vous conseillent tout au long de votre projet.

POURQUOI SE FAIRE CONSEILLER ET ACCOMPAGNER ?

Vous aurez l'assurance d'avoir un projet qui correspond aux besoins et attentes de votre copropriété. Vous gagnerez en temps et en sérénité tout au long de la réalisation de votre projet. Vous optimiserez les coûts des travaux et leur financement.

LE RÉSEAU FRANCE RÉNOV' À VOS CÔTÉS

Les conseillers France Rénov' vous offrent **un service public neutre, indépendant et gratuit**. Ils disposent d'une véritable **expertise pour vous conseiller tout au long de votre projet de rénovation énergétique** en matière de cahier des charges, analyse des devis, qualifications des entreprises, assurances. Vous pouvez les contacter pour toute question en lien avec votre projet de rénovation énergétique.

effilogis.fr/trouver-mon-conseiller

DES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET DE RÉNOVATION

La rénovation des copropriétés au niveau BBC* demande une bonne coordination et planification des travaux pour veiller à la qualité et à la bonne mise en œuvre des produits et équipements. Faites-vous accompagner par un assistant à maîtrise d'ouvrage et/ou un maître d'œuvre selon vos besoins !

UN SITE INTERNET RESSOURCE : COACHCOPRO®

La plateforme web spécialisée sur la rénovation énergétique en copropriété est mise gratuitement à disposition des copropriétaires et des syndicats pour vous aider à chaque étape de votre projet de rénovation. Retrouvez tous les conseils utiles, les ressources documentaires, les témoignages vidéos sur bfc.coachcopro.com



LE PARCOURS DES COPROPRIÉTAIRES

1 POSER LES BONS DIAGNOSTICS POUR DES SOLUTIONS SUR-MESURE

Suite à l'échange avec un conseiller France Rénov', la copropriété peut réaliser un ou plusieurs diagnostics selon ses besoins :

Diagnostique énergie en copropriété

► Le Diagnostic de Performance Énergétique collectif (DPE)

50 à 100 € par logement**

🎯 Objectifs :

Connaître le bilan énergétique de l'immeuble et réaliser une analyse du bâti.

📖 Contenu :

Étude des factures, description des équipements énergie.

▶ L'audit énergétique

150 à 300 € par logement**

🎯 Objectifs :

Proposer des programmes chiffrés de travaux d'économies d'énergie adaptés à la copropriété.

📖 Contenu :

Étude détaillée du bâtiment et des équipements énergie, prise en compte des attentes des copropriétaires liées à l'énergie.

Diagnostics globaux, dont énergie en copropriété

▶ Le Diagnostic Technique Global (DTG)

200 à 400 € par logement**

🎯 Objectifs :

Proposer un plan de travaux et d'entretien à réaliser dans les 10 prochaines années pour conserver ou retrouver un immeuble en bonne santé et prendre soin de son patrimoine..

📖 Contenu :

Étude détaillée du bâtiment et des équipements, analyse réglementaire.

▶ L'audit global

200 à 400 € par logement**

🎯 Objectifs :

Proposer des plans d'actions et de travaux pour répondre à l'ensemble des besoins des copropriétaires : qualité de vie, économies d'énergie, sécurité, accessibilité, mises aux normes, embellissement, etc.

📖 Contenu :

Bilan de santé des bâtiments et équipements de la copropriété, analyse réglementaire et financière, échanges plus poussés avec les copropriétaires.

2 SE FAIRE ACCOMPAGNER PAR UN ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

L'assistant à maîtrise d'ouvrage traduit les attentes et besoins de la copropriété en programme opérationnel de travaux, grâce à une expertise technique, financière et juridique et un dialogue avec chaque copropriétaire et son syndic. Il peut accompagner aussi la copropriété dans le choix du maître d'œuvre.

L'AMO peut aussi réaliser une enquête pour connaître la situation de chaque copropriétaire et ainsi rechercher l'ensemble des solutions de financement, aussi bien individuelle (pour chaque copropriétaire) que collective (pour la copropriété dans son ensemble). Il peut également, selon les options retenues par la copropriété, accompagner le montage des dossiers pour obtenir ces financements et fera le lien entre la copropriété et l'équipe de maîtrise d'œuvre pour s'assurer que les attentes et besoins de la copropriété soient respectés.

Le coût varie fortement en fonction des missions demandées à l'AMO : comptez en moyenne 300 à 500 €** par logement.

3 CHOISIR UN MAÎTRE D'ŒUVRE (MOE)

L'équipe de maîtrise d'œuvre met en place le programme de travaux sélectionné par la copropriété en lien avec l'AMO, en l'adaptant si besoin à la faisabilité technique, financière et juridique, et en réalisant la consultation des entreprises de travaux pour obtenir les devis.

La copropriété pourra alors choisir les entreprises de travaux qu'elle souhaite retenir parmi celles ayant répondu à la consultation.

L'équipe de maîtrise d'œuvre assure la coordination entre les entreprises, la bonne exécution des travaux et la réception du chantier.

Le coût de la prestation est généralement calculé en pourcentage du montant des travaux prévus. Il faut compter entre 5 à 10 %** du montant des travaux prévus, selon l'avancement du projet et sa complexité.

4 RECHERCHER DES AIDES FINANCIÈRES

Renseignez-vous auprès de votre conseiller France Rénov' pour qu'il vous informe sur les meilleurs financements possibles. Pour trouver un conseiller :

www.effilogis.fr/trouver-mon-conseiller

Si vous avez un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, celui-ci peut réaliser des plans de financement individualisés aux différentes étapes du projet, monter les dossiers de demandes de subvention et prêts collectifs et assurer leur suivi.

** Coûts indicatifs, variables selon la taille de la copropriété et ses installations, les options demandées.



ILS L'ONT FAIT, **POURQUOI PAS VOUS ?**

Retrouvez des vidéos de copropriétés ayant réalisé une rénovation globale sur www.effilogis.fr

57 %

d'économie d'énergie

à réalisé la copropriété La Poste à Chagny (71)

60 %

d'économie d'énergie.

visite la copropriété Chateaubriand à Dijon (21)

43 %

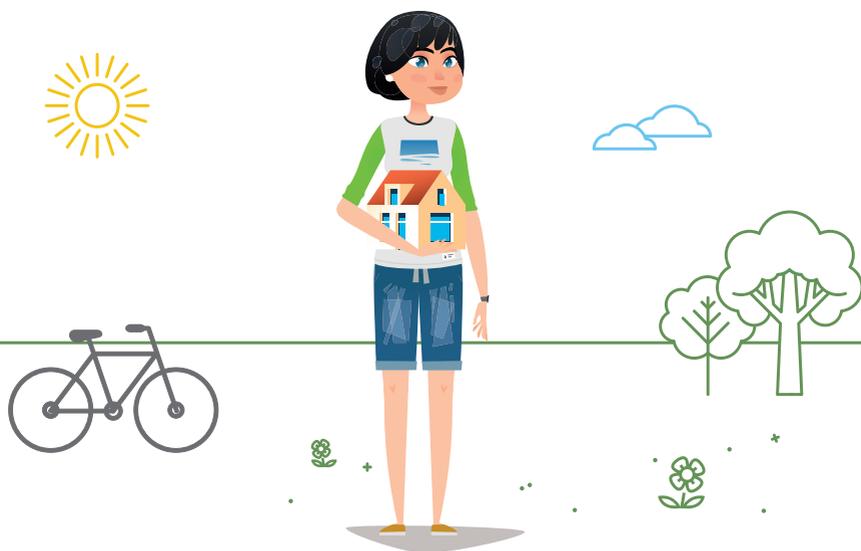
d'économie d'énergie.

à réalisé une copropriété à Vesoul (70)

50 %

d'économie d'énergie.

visite la copropriété de la Tour de l'Aubépin à Chalon-sur-Saône (71)



confort, économies d'énergie...

Découvrez le programme Effilogis sur
www.effilogis.fr

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**